

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/04/2017

Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- M. Gilbert PALLAIS qui a donné procuration à M. Dominique MOMBARD
- Mme Caroline GUILHOT qui a donné procuration à Mme Arlette DESSEMOND
- Mme Aurélie JABOULEY qui a donné procuration à Mme Séverine BARNERON
- M. Patrick BERNARD
- M. Nicolas BONHOURE
- Mme Véronique TOURON
- M. Gilles ROUX

M. Alain VALLET a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Vote des taux**
- 2. Vote des subventions**
- 3. Questions diverses**

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

1. Vote des taux d'imposition 2017

Monsieur le Maire rappelle que les bases d'imposition n'ont été connues que très tardivement, ce qui explique la proximité du présent conseil municipal avec le précédent.

Il indique que les bases et compensation, sans changement de taux, permettent déjà de constater une hausse des recettes par rapport aux prévisions du budget primitif.

(M. PALLAIS arrive à 18 h 45)

(Mme TOURON arrive à 18 h 50)

Le maire informe l'assemblée de la proposition de la commission des finances d'augmenter de 1% les taux communaux pour 2017, compte tenu du tableau de

simulations qui a été remis à chaque conseiller présent. Cela représenterait une hausse des recettes de 32.000 € sur l'exercice. Ces nouveaux crédits permettront d'augmenter ceux prévus pour les rémunérations et charges du personnel qui doivent être ajustés (du fait d'une longue absence d'un agent et de l'externalisation d'une partie du service de nettoyage de l'école maternelle).

Par ailleurs, il indique que le FPIC qui était perçu par l'agglomération et reversé aux communes, va subir une baisse de 7.500 € pour Mours, ce qui n'était pas prévu.

La proposition d'une augmentation de 1% (et non 2% comme les années précédentes) est la résultante d'une DGF un peu plus élevée que prévue (même si celle-ci subit quand même une baisse sur l'exercice : -15.000 € au lieu de -30.000 €)

(M. BONHOURE arrive à 19 h 05)

Monsieur VALLET pense qu'il serait utopique de ne pas augmenter les taux d'imposition (comme c'est le cas dans bon nombre de communes voisines) et qu'il est important de le faire régulièrement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer ainsi qu'il suit les taux d'imposition pour l'année 2017 :

Taxe d'habitation	10,37 %
Taxe foncière (bâti)	16,43 %
Taxe foncière (non bâti)	51,02 %

Ce qui représente une augmentation des taux de 1 % par rapport aux taux pratiqués en 2016 et de ce fait :

DECIDE de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

Décision modificative N° 2/2017 :

Monsieur le maire indique aux membres présents que les prévisions faites au moment du budget primitif 2017 s'avèrent insuffisantes pour le financement de l'opération « Chemin des Perrières », pour ce qui concerne la part à la charge de l'agglomération. Il propose aux membres présents d'ouvrir les crédits nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de procéder aux ajustements budgétaires suivants

Solde opération chemin des Perrières

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (€)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-458101-PERR : PERRIERES	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-458201-PERR : PERRIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
TOTAL 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Total Général		2 000,00 €		2 000,00 €

Décision modificative N° 3/2017 :

Monsieur le maire indique aux membres présents que les prévisions faites au moment du budget primitif 2017 s'avèrent insuffisantes pour le financement de l'opération « Chemin des Perrières », pour ce qui concerne la part à la charge de l'agglomération. Il propose aux membres présents d'ouvrir les crédits nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE de procéder aux ajustements budgétaires suivants

virements de crédits

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
D-615221 : Entretien et réparations bâtiments publics	0,00 €	16 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011: Charges à caractère général	0,00 €	16 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218: Autre personnel extérieur	0,00 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	27 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657362 : CCAS	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00 €	294,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	294,00 €	0,00 €	0,00 €
R-73111 : Taxes foncières et d'habitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 635,00 €

R-73211 : Attribution de compensation	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	26 635,00 €
R-74835 : Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 659,00 €
TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 659,00 €
R-7711 : Dédits et pénalités perçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 000,00 €

INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €
R-10222 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
R-1323 : Départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 000,00 €
R-1328 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	26 000,00 €
D-2152 : Installations de voirie	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-21571 : Matériel roulant - Voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €
TOTAL 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €
D-2313-FOY : FOYER SOCIO CULTUREL	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-NAF : NON AFFECTE	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-ADAP : AD'AP DES ERP COMMUNAUX	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-NAF : NON AFFECTE	146 263,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-VOI : VOIRIE	0,00 €	55 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-ZUL : AMENAGEMENT ZONE DE LOISIRS	0,00 €	35 263,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	146 263,00 €	121 263,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	146 263,00 €	131 263,00 €	49 000,00 €	34 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	19 000,00 €	55 294,00 €	8 000,00 €	44 294,00 €
Total Général	21 294,00 €		21 294,00	

Monsieur le Maire adressera un détail des nouveaux crédits relatifs aux investissements 2017, par un prochain mail.

2. Vote des Subvention 2017

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif 2017 a été voté par le Conseil Municipal.

Toutefois, les subventions communales avaient fait l'objet d'un vote global pour la somme de 12.000 € à l'article 6574.

Il propose aux membres présents, compte tenu des demandes reçues, de fixer le montant attribué à chaque organisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer ainsi qu'il suit le montant des subventions communales allouées aux associations pour l'exercice 2016, à l'unanimité :

ASSOCIATION	Pour mémoire Subvention 2016	Subvention 2017
AINES RURAUX	200	200
A N A C R	100	100
AMICALE LAIQUE ROMANS	800	800
ACCA	150	150
CLUB DES AINES	500	500
DONNEURS DE SANG	150	150
ADAPEI LES COLOMBES	100	100
VELOS	600	600
AMICALE LAÏQUE MOURS	6.000	6.000
ECLAT D'LIRE	1.000	1.000
PARTICIPATION AUX ACTIONS CULTURELLES (Saison culturelle : financement 2 spectacles)	2.000	2.000
PREVENTION ROUTIERE	150	150
<i>Divers</i>	250	250
TOTAL	12.000 €	12.000

Dit que le montant total est conforme aux prévisions du budget primitif 2017.

3. Questions diverses :

- **Délibération autorisant le maire à signer l'Autorisation de Travaux pour la réfection de la toiture avec désamiantage et travaux de mise en accessibilité (amélioration de confort d'usage) de la salle des fêtes**

Le maire rappelle le projet de mise aux normes de la salle des fêtes. Il rappelle la maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architecture AMT Création, Monsieur Philippe AMET.

Il donne connaissance du projet d'Autorisation de Travaux pour la pour la réfection de la toiture avec désamiantage et travaux de mise en accessibilité (amélioration de confort d'usage) de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la demande d'Autorisation de Travaux et tous les documents s'y rapportant

Fin décembre 2018 : fermeture de la déchetterie de Mours qui n'est plus aux normes. Une nouvelle installation est prévue sur la commune de Romans dans le secteur du centre hospitalier.

- **Délibération autorisant le maire à signer la Déclaration Préalable et l'Autorisation de Travaux pour la construction d'une salle de réunion pour la pétanque**

Le maire rappelle le projet de l'aménagement de la Zone de Loisirs des Guinches. Il rappelle la maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architecture GC Cordeil en étroite collaboration avec M. COGNE Bernard.

Il donne connaissance du projet de la **D**éclaration **P**réalable et l'**A**utorisation de **T**ravaux pour la construction d'une salle de réunion pour la pétanque.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la demande de **D**éclaration **P**réalable et l'**A**utorisation de **T**ravaux et tous les documents s'y rapportant

- Inauguration de la butte de la piste de Bicross le 19 mai à 18 h 00
- Bicross : soutien pour une candidature de Mours à une manche du Trophée de France. Le droit d'entrée pour pouvoir organiser cette manifestation est de 30.500 €. Karine GUILLEMINOT a rencontré les élus responsables du sport de l'agglo et de la Fédération Française de Cyclisme. L'agglo pourrait financer ce droit d'accès l'an prochain dans le cadre de sa politique en faveur du sport et pour les retombées économiques importantes que cela pourrait générer pour le secteur. Le dossier a déjà été transmis et la procédure administrative va suivre. Elle précise qu'un autre club a émis le souhait d'organiser cette manifestation et que Mours ne sera pas forcément retenu cette année, auquel cas la demande serait réitérée l'an prochain.
- Le 9/09/2017 : Fête des 50 ans du Club de l'USM
- Le 6/01/2018 : course nocturne « La Moursoise » (de ce fait le loto du Secours Populaire traditionnellement organisé à cette date est reporté à une date qui reste à fixer).
- Travaux de la Salle des Fêtes : le planning prévoit tout d'abord le désamiantage de la toiture, puis la construction de la nouvelle couverture, la pose d'un plafond coupe-feu, les installations nécessaires à l'accessibilité du bâtiment, la réfection des toilettes puis le changement du sol de l'étage. Une dérogation devra être demandée pour éviter l'installation coûteuse d'un ascenseur.
- Travaux aux Guinches : le local pétanque sera achevé mi-mai et les jeux de boules le 16 juin.
- Le 18/04/17 à 18 h 30 : réunion avec la Gendarmerie, on fixera à ce moment-là la date de la réunion publique pour qu'une information sur le thème de la vigilance soit faite à la population.
- David GOMEZ fait savoir que les travaux d'installation de la fibre débuteront le 05/06/17.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

Le Maire,

BARNERON Séverine	BELLANGER Lionel	BERNARD Patrick Absent	BONHOURS Nicolas <i>Arrivé à 19h05</i>	BOUCHET Jennifer	BOURGEON Charline
DESSEMON D Arlette	GOMEZ David	GRAILLAT Colette	GUICHARD Valérie	GUILHOT Caroline Absente représentée	GUILLEMIN OT Karine
JABOULEY Aurélie Absente représentée	JOLIVET Véronique <i>Arrivée à 18h50</i>	LARRA Stéphane	MACHON Yves	MOMBARD Dominique	PALLAIS Gilbert <i>Arrivé à 18h45</i>
ROUX Gilles Absent	ROUX Josiane	SANDON Loïc	SGRO Fabienne	VALLET Alain	